Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BUT Informatique : C6 Collaborer

Session 2026 • Code sujet : **26-BUT-INFO-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**
(indicatif, sous réserve des MCC de l'établissement)

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la situation et du cadre de travail** (3 questions) — **Page 3**
2. **Répartition du travail et capacité de l'équipe** (3 questions) — **Page 5**
3. **Organisation collaborative et conduite du changement** (3 questions) — **Page 7**
4. **Communication professionnelle et prévention** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://butinfo.fr/assets/annales/but-info/C6 - Collaborer/2026/BUT Informatique - C6 - Collaborer - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et du cadre de travail

L'équipe pluridisciplinaire de Novalys Mobilités doit livrer sous six semaines un portail de signalement d'incidents pour une collectivité. Le projet rassemble plusieurs parties prenantes et doit tenir compte des contraintes de livraison et de protection des données personnelles.

Question 1.1. Identifiez quatre parties prenantes du projet et précisez, pour chacune, une responsabilité ou une attente qui influe directement sur le travail de l'équipe. Distinguez les rôles de réalisation, de validation et de conseil.

Partie prenante	Rôle et responsabilité
Développement	Conçoit, réalise et teste le portail.
Expérience utilisateur	Conçoit le parcours et contribue à son accessibilité.
Collectivité cliente	Valide les besoins, le périmètre et les livrables.
Référent protection des données	Conseil sur les risques et les mesures de protection.

Le développement et l'expérience utilisateur réalisent des activités complémentaires : logiciel, parcours et tests. La collectivité exerce un rôle de validation, notamment avant tout ajout au périmètre initial. Le référent protection des données conseille l'équipe sur les traitements et les mesures à étudier. Associer ces quatre parties prenantes aux étapes adaptées aide à clarifier les besoins, concevoir le service et vérifier les choix retenus.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réalisation : développement et expérience utilisateur. Validation : collectivité cliente. Conseil : référent protection des données.

Question 1.2. Relevez deux contraintes du projet, dont une relative aux données personnelles. Pour chacune, indiquez une conséquence concrète sur l'organisation du travail ou sur les choix de conception. Vous pouvez vous appuyer sur le RGPD et sur les informations du DT 2 sans citer d'article de mémoire.

Données personnelles : le formulaire peut contenir une adresse électronique facultative et la localisation de l'incident. L'équipe doit justifier les champs, limiter la collecte au nécessaire, restreindre les accès et prévoir une durée de conservation à valider avec le responsable du traitement. Le référent protection des données doit être associé aux choix concernés.

Délai de livraison : la première version doit être présentée à la collectivité dans six semaines. Il faut prioriser le périmètre initial, suivre la charge et faire valider par la collectivité tout ajout susceptible de décaler la livraison.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Limiter et protéger les données collectées ; prioriser le périmètre pour présenter la première version dans six semaines.

Question 1.3. À partir du DT 1, repérez deux risques de coordination dans l'organisation initiale. Pour chacun, proposez une mesure de collaboration vérifiable permettant de réduire ce risque.

Le DT 1 indique que les rôles peuvent intervenir à plusieurs étapes et que les décisions de périmètre doivent être tracées et communiquées. Deux risques de coordination en découlent :

- **Transmission incomplète entre les étapes :** une dépendance ou une action peut être oubliée. Désigner un responsable et noter dans le tableau partagé les tâches, contributeurs et échéances ; vérifier leur suivi à la réunion quotidienne.
- **Besoin ou périmètre mal compris :** l'équipe peut estimer ou réaliser une demande différente de celle du client. Le responsable produit formalise le besoin et les critères d'acceptation, puis consigne la validation de la collectivité avant l'estimation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Organiser les transmissions avec responsables et échéances ; faire valider par la collectivité le besoin et les critères d'acceptation avant l'estimation.

2. Répartition du travail et capacité de l’équipe

Le cycle de travail dure deux semaines, soit dix jours ouvrés, et les capacités ainsi que les charges estimées sont fournies par rôle. L’équipe doit réserver 15 % de sa capacité totale aux imprévus, répartir les activités et rendre compte de la charge et des arbitrages nécessaires.

Question 2.1. Calculez la capacité totale du cycle, la réserve minimale de 15 % et la capacité mobilisable après réserve. Calculez ensuite la charge totale estimée et concluez si elle respecte la capacité mobilisable. Présentez les opérations avec la formule Cmobilisable = Ctotale × (1 − 0,15).

La capacité totale est $8 + 4 + 3 + 2 = 17$ jours. La réserve minimale vaut $17 \times 0{,}15 = 2{,}55$ jours. La capacité mobilisable est $C_{mobilisable} = C_{totale} \times (1 - 0{,}15) = 17 \times (1 - 0{,}15) = 14{,}45$ jours. La charge estimée est $7 + 4 + 2 + 1 = 14$ jours. L’écart vaut $14{,}45 - 14 = 0{,}45$ jour : la charge respecte la capacité mobilisable, mais la marge est faible.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Capacité totale : 17 j ; réserve : 2,55 j ; capacité mobilisable : 14,45 j ; charge : 14 j ; marge : 0,45 j.

Question 2.2. Complétez le tableau de répartition du DR 1 en indiquant, pour chaque activité, un rôle responsable de sa réalisation et un rôle associé à sa validation ou à sa contribution. Justifiez deux choix en tenant compte des compétences et des interdépendances du projet.

Activité	Responsable de réalisation	Rôle associé ou validateur	Justification courte
Clarifier le besoin de l’export	Responsable produit	Collectivité, expérience utilisateur	Clarifie et fait valider le besoin
Évaluer les données incluses et les risques	Référent protection des données	Développement, responsable produit	Conseil sur les champs et les accès
Estimer l’impact sur le cycle	Développement	Expérience utilisateur, exploitation, référent protection des données	Estime la charge et les dépendances
Préparer les tests et vérifier le parcours	Expérience utilisateur	Développement, collectivité	Vérifie le parcours et les tests
Préparer le déploiement et la documentation	Exploitation	Développement	Prépare le déploiement et le retour arrière

Le responsable produit clarifie le besoin et fait valider le périmètre par la collectivité. Le référent données conseille sur les champs à limiter ; développement contribue car ces choix influent sur la conception. Développement estime ensuite la charge avec les métiers concernés. Enfin, expérience utilisateur et exploitation interviennent selon leurs compétences respectives, avec développement associé aux tests et au déploiement.

DR 1 complété : répartition des activités

Activité	Responsable de réalisation	Rôle associé ou validateur	Justification courte
Clarifier le besoin de l'export	Produit	Client + UX	Clarifie, priorise
Évaluer les données incluses et les risques	Réf. données	Dev + produit	Limite les champs
Estimer l'impact sur le cycle	Développement	UX + exploitation	Charge, dépendances
Préparer les tests et la vérification du parcours	UX	Dev + client	Teste le parcours
Préparer le déploiement et la documentation	Exploitation	Développement	Déploiement, docs

✓ RÉPONSE À RETENIR

Répartition : produit pour le besoin, référent données pour les risques, développement pour l'impact, expérience utilisateur pour le parcours, exploitation pour le déploiement.

Question 2.3. Rédigez un compte rendu professionnel de quatre à six lignes destiné à l'équipe : indiquez l'état de la charge, la marge restante ou le dépassement, le risque principal et la décision à prendre. Le compte rendu doit distinguer un fait chiffré d'une proposition.

Fait chiffré : la capacité totale est de 17 jours et la charge estimée de 14 jours.
Après réserve, la capacité mobilisable est de 14,45 jours, soit une marge estimée de 0,45 jour.
Risque principal : une demande nouvelle ou une estimation incertaine peut absorber cette faible marge.
Proposition : réévaluer la charge avec l'équipe avant d'intégrer un nouvel élément au cycle.
La responsable produit doit solliciter l'arbitrage du périmètre et consigner la décision.

DR 1 complété : compte rendu à l'équipe

Élément	Réponse du candidat
Fait chiffré sur la capacité et la charge	17 j capacité ; 14 j charge
Risque principal	Marge faible : 0,45 j, aléas
Décision ou arbitrage à solliciter	Réévaluer et arbitrer le périmètre
Prochaine action et responsable	Équipe : réestimer ; produit : arbitrer

✓ RÉPONSE À RETENIR

La charge respecte la capacité mobilisable avec 0,45 jour de marge ; réévaluer toute demande nouvelle et faire arbitrer le périmètre.

3. Organisation collaborative et conduite du changement

Après le début du cycle, la collectivité demande l'ajout d'une fonctionnalité d'export des signalements, susceptible d'affecter le parcours utilisateur, le modèle de données, les tests et l'exploitation. L'équipe doit analyser cette évolution, en décider le traitement et organiser le suivi, la veille et la collaboration.

Question 3.1. Proposez une démarche en quatre étapes pour traiter la demande d'export. Pour chaque étape, indiquez une personne ou un rôle à associer et une trace à conserver dans l'outil de suivi. La démarche doit inclure la décision de maintenir, reporter ou remplacer une autre fonctionnalité du cycle.

1. **Clarifier le besoin :** le responsable produit échange avec la collectivité pour définir les utilisateurs, le format et les champs indispensables. Trace : besoin et critères d'acceptation.
2. **Évaluer les impacts :** développement, expérience utilisateur, exploitation et référent données évaluent les effets sur le modèle, le parcours, les tests, le déploiement et les risques. Trace : impacts, dépendances et estimation de charge.
3. **Arbitrer :** le responsable produit fait valider par la collectivité le maintien, le report ou le remplacement d'une fonctionnalité du cycle. Trace : décision de périmètre, responsable et échéance.
4. **Réaliser et vérifier :** développement réalise l'export, les rôles concernés vérifient les critères et exploitation examine les conditions de déploiement. Trace : résultats des tests et validation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Clarifier le besoin, évaluer les impacts, faire arbitrer le périmètre avec la collectivité, puis réaliser et vérifier l'export. Tracer à chaque étape les critères, estimations, décisions et résultats.

Question 3.2. Définissez deux indicateurs simples permettant de suivre l'avancement et la qualité de la collaboration pendant le cycle. Pour chaque indicateur, précisez sa méthode de calcul ou de constat, sa fréquence de suivi et une limite d'interprétation.

Le tableau partagé permet de suivre un indicateur d'avancement et un indicateur de collaboration. Leur lecture en équipe sert à repérer les écarts et à décider d'actions, pas à comparer les performances individuelles.

Indicateur	Méthode de calcul ou constat	Fréquence	Limite d'interprétation
Éléments terminés et vérifiés	Nombre d'éléments conformes aux critères convenus, rapporté au nombre d'éléments prévus	À chaque réunion quotidienne	Ne mesure pas à lui seul la valeur produite
Décisions tracées et complètes	Décisions inscrites avec responsable et échéance, rapportées au nombre de décisions prises	À la revue de fin de cycle	Une trace complète ne garantit pas la qualité de la décision

Pour interpréter ces résultats, l'équipe les rapproche des critères de validation, des blocages signalés et des changements de périmètre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suivre quotidiennement la proportion d'éléments terminés et vérifiés, puis en fin de cycle la proportion de décisions tracées avec responsable et échéance. Ces indicateurs éclairent la discussion sans mesurer seuls valeur ou qualité.

Question 3.3. Proposez une organisation de veille partagée sur un sujet utile au projet, par exemple l'accessibilité, la sécurité ou la protection des données. Précisez la source à consulter, la fréquence, le responsable de la synthèse et la manière dont l'information sera discutée et reliée à une décision de projet.

Organiser une veille hebdomadaire sur la protection des données, centrée sur la minimisation des champs, les accès et la conservation des signalements. Le référent protection des données consulte les ressources officielles de la CNIL et dépose dans le tableau partagé un résumé daté, la référence consultée et les conséquences possibles pour le projet.

À la revue de fin de cycle, il présente les points utiles au responsable produit, au développement et à l'exploitation. L'équipe les discute au regard du besoin d'export ; tout point retenu devient une décision ou une action, avec responsable et échéance consignés. Les obligations applicables sont vérifiées avec les personnes compétentes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Veille CNIL hebdomadaire synthétisée par le référent données, discutée en revue d'équipe et reliée à une action ou décision tracée avec responsable et échéance.

4. Communication professionnelle et prévention

Lors d'une revue, une développeuse alerte sur le risque d'exposition de données personnelles dans un export complet, tandis que le représentant client le juge nécessaire. L'équipe doit rétablir un échange constructif, évaluer les risques, puis consigner et communiquer une décision conforme au besoin et au cadre de protection des données.

Question 4.1. Rédigez une intervention orale professionnelle de cinq à huit lignes permettant de reformuler les deux préoccupations, de demander les informations manquantes et de proposer une prochaine étape commune. Évitez les jugements personnels et distinguez le besoin, le risque et la décision à prendre.

> Je comprends que la collectivité a besoin d'un export exploitable pour suivre les signalements.
> La développeuse signale que l'export complet pourrait exposer des adresses électroniques et des localisations.
> Quels usages précis l'export doit-il couvrir, et quels champs sont indispensables ?
> Qui doit y accéder ?
> Une version limitée, agrégée ou pseudonymisée répondrait-elle au besoin ?
> Je propose que la responsable produit examine ces options avec vous et le référent protection des données.
> Nous ferons valider le périmètre par la collectivité, puis tracerons la décision, son responsable et son échéance.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Clarifier l'usage et les champs, évaluer les risques, puis faire valider et tracer le périmètre de l'export.

Question 4.2. Complétez le diagnostic du DR 2 : indiquez trois risques pour le projet ou l'équipe et une mesure de prévention ou de traitement pour chacun. Au moins une mesure doit porter sur la protection des données et une autre sur la traçabilité de la décision. Le tableau du DR 2 présente quatre situations à examiner.

Le diagnostic du DR 2 couvre les quatre situations du tableau : les mesures associent prévention, responsable et trace vérifiable.

Situation	Conséquence possible	Mesure de prévention ou traitement	Responsable ou trace
Données non nécessaires dans l'export	Divulgation de données personnelles	Limiter les champs et les accès au besoin établi	Référent protection des données : champs et accès examinés
Désaccord non résolu	Blocage et tensions persistantes	Reformuler le besoin et comparer les options	Responsable produit : arbitrage consigné
Décision absente du suivi	Consignes contradictoires ou décision oubliée	Consigner décision, responsable et échéance	Tableau de suivi partagé mis à jour
Ajout sans réévaluation de charge	Retard ou baisse de qualité	Réévaluer la charge et reporter ou remplacer une activité	Équipe : charge et périmètre révisés

Chaque action doit être vérifiable dans le suivi partagé.

DR 2 complété : diagnostic des risques

	Fuite de données	Limiter champs et accès	Référent données : champs et accès vérifiés
	Blocage et tensions	Reformuler, comparer les options	Responsable produit : arbitrage consigné
	Consignes oubliées ou contradictoires	Tracer décision, responsable, échéance	Tableau partagé mis à jour
	Retard ou qualité réduite	Réévaluer la charge ; reporter ou remplacer	Équipe : charge et périmètre révisés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Limiter les données, traiter et tracer le désaccord, puis réévaluer la charge avant tout ajout.

Question 4.3. Proposez un plan d'action comportant un responsable, une échéance et un critère de clôture pour la décision relative à l'export. Indiquez comment l'équipe rendra compte de la décision à la collectivité et aux membres du projet.

La responsable produit pilote l'arbitrage avec la collectivité, le développement et le référent protection des données.

1. Sous deux jours ouvrés : préciser les usages, les champs nécessaires et les accès, avec l'avis du référent.
2. Comparer les options d'export et évaluer leurs effets sur la charge, les tests et la livraison.
3. Faire valider le périmètre par la collectivité ; consigner la décision, le responsable et l'échéance dans le tableau partagé.
4. Clôturer lorsque le périmètre est validé et les actions de vérification définies. Transmettre le compte rendu à la collectivité et à l'équipe.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Responsable produit ; décision sous deux jours ouvrés ; clôture après validation du périmètre et définition des vérifications, avec compte rendu partagé.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale de la compétence C6 Collaborer du BUT Informatique, session 2026, porte le code 26-BUT-INFO-EP1 et dure deux heures, avec un coefficient indicatif de 3 sous réserve des MCC de l'établissement. À partir du portail de signalement de Novalys Mobilités, elle évalue l'analyse d'équipe, la répartition des rôles, le suivi de capacité, la gestion du changement, la communication et la prévention des risques.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Capacité mobilisable : Cmobilisable = Ctotale × (1 − taux de réserve).
- Écart de capacité : E = capacité mobilisable − charge totale estimée ; un écart négatif signale un dépassement estimé.
- Limiter les données personnelles au nécessaire, justifier les champs et les accès, et valider la durée de conservation avec les personnes compétentes.
- Une évolution suit la clarification du besoin, l'analyse des impacts et des risques, la décision, puis la réalisation et la vérification.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez les rôles de réalisation, de validation et de conseil en vous appuyant sur les responsabilités des parties prenantes.
- Montrez chaque étape du calcul de capacité et comparez la charge à la capacité après déduction de la réserve.
- Pour chaque indicateur proposé, précisez comment et quand il est relevé ainsi que sa limite d'interprétation.
- Documentez les décisions de périmètre avec un responsable, une échéance et une communication aux personnes concernées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la capacité mobilisable et la marge dans ce sujet ?

Additionnez les capacités par rôle, puis multipliez le total par 0,85 pour conserver 15 % de réserve. Ici, 17 × 0,85 = 14,45 jours mobilisables. La charge totale est de 14 jours, donc l'écart est de 0,45 jour.

Q : Comment examiner les données personnelles prévues dans l'export ?

Commencez par clarifier le besoin métier et les champs indispensables. Évaluez ensuite si une version agrégée ou pseudonymisée suffit, justifiez les données et les accès, puis associez le référent protection des données aux vérifications nécessaires.

Q : Que faut-il intégrer au traitement d'une demande ajoutée en cours de cycle ?

Clarifiez la demande, évaluez ses impacts avec les métiers, puis faites décider si elle est maintenue, reportée ou substituée à une autre fonctionnalité. Tracez la décision et les actions dans le tableau partagé avec responsables et échéances.

Q : Le coefficient 3 et les critères de notation sont-ils nationaux pour cette épreuve ?

Non. Le sujet précise que cette évaluation de C6 est une modalité locale et que le programme national ne fixe pas d'épreuve écrite unique, de durée ni de coefficient. Le coefficient 3 est indicatif et reste soumis aux MCC de l'établissement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://butinfo.fr/assets/annales/but-info/C6 - Collaborer/2026/BUT Informatique - C6 - Collaborer - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BUT Informatique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.